



## AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE MACAMIC

### AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, greffière-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, qu'une séance extraordinaire sera tenue le 18 décembre 2024, à 18 h 30 , à la salle du conseil de la Ville de Macamic , le point suivant sera accepté :

1. Adoption des prévisions budgétaires 2025 de la Ville de Macamic;
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 ;
3. Avis de motion et dépôt des règlements pour déterminer les taux de taxes, les tarifs et les compensations pour l'année 2025 ;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

**Donné à Macamic ce 9 décembre 2024**

**Joëlle Rancourt**  
Greffière-trésorière adjointe